

# Le BPJEPS – AAN

## Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Spécialité : Activités Aquatiques et de la Natation

### 6 étapes clés pour entrer en formation

#### 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE : DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

- Prise d'informations par mail (ou par téléphone)
- Clarifier le projet professionnel et les modalités de financement (par mail)
- Télécharger le dossier d'inscription
- Participer à une réunion d'informations collectives : *31 mai / 6 juin / 13 juin / 1<sup>er</sup> et 31 août 2018*
- Remplir les pré-requis d'inscription en BPJEPS-AAN (arrêté du 21/06/16, modifié le 20/12/2017) :
  - PSE 1, ou son équivalent, à jour de la formation continue,
  - BNSSA, à jour de sa vérification du maintien des acquis,
  - Certificat médical, de non contre-indication, de moins de trois mois (au 13 septembre), **établi conformément au modèle en vigueur, et uniquement celui-ci.**

#### 2<sup>ÈME</sup> ÉTAPE : LA RÉUNION D'INFORMATIONS COLLECTIVE

**Mercredi 1<sup>er</sup> août 2018** : AMIENS – 17h00 à 19h00 – Locaux Annexes : 103 Route d'Abbeville

**Vendredi 31 août 2018** : AMIENS – 16h00 à 18h00 – Locaux Annexes : 103 Route d'Abbeville

#### Objectifs :

- Obtenir les informations générales d'organisation de la formation BPJEPS-AAN de l'ERFAN
- Envisager les solutions de financement de la formation
- S'acquitter des formalités administratives

#### 3<sup>ÈME</sup> ÉTAPE : LE PASSAGE DES EPEF

**Mercredi 5 à vendredi 7 septembre 2018** : 80000 AMIENS – Piscine et Horaires à confirmer

Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (arrêté du 21/06/2016, modifié le 20/12/2017)

**Inscription avant le 31 août 2018, délai de rigueur**

**Frais d'inscription = 35 € (non remboursable)**

#### TEST DE PERFORMANCE SPORTIVE : 1 ÉPREUVE = 800M NL EN MOINS DE 16 MINUTES

Je peux être dispensé du test de performance sportive :

- ⇒ Si je suis titulaire du Pass'Sports de l'eau et du Pass'Compétition de la FFN
- ⇒ Ou si j'atteste d'un 800m NL réalisé en moins de 16 minutes en compétition fédérale (Fédération Française de Natation)

#### 4<sup>EME</sup> ETAPE : LES SELECTIONS

**Entre 5 et 7 septembre 2018** : Piscine à confirmer – 80000 AMIENS

##### **Tests de Sélections** ERFAN Hauts-de-France

- 1) Dossier d'inscription : **à rendre avant le 31 août 2018,**
- 2) Ecrit de connaissances,
- 3) Entretien de motivation,
- 4) 100m 4 nages : noté en performance et en technique. La note moyenne en performance correspond à 1'34 pour les hommes et 1'40 pour les femmes.

⇒ Si je réussis ces étapes, je suis officiellement inscrit à la formation BPJEPS-AAN proposée par l'ERFAN Hauts-de-France, je dois me présenter au positionnement.

#### 5<sup>EME</sup> ETAPE : INDIVIDUALISATION DE LA FORMATION OU POSITIONNEMENT

**Entre 5 et 7 septembre 2018** : Auberge de Jeunesse - 80000 AMIENS

- 1) Présentation de la formation et délivrance de la fiche d'inscription administrative,
- 2) Individualisation de mon parcours de formation,
- 3) Présentation de l'alternance : je dois prendre rendez-vous avec les structures d'alternance (piscine et club de Natation). Un choix étant déjà opéré par l'ERFAN Hauts-de-France.

#### 6<sup>EME</sup> ETAPE : LA FORMATION

- Je confirme mon inscription administrative avant le 31 août 2018,
- Je m'acquiesce des formalités liées au financement de ma formation, et j'informe l'ERFAN HDF,
- La formation se déroule du **13 septembre 2018 au 24 juin 2019**, quasiment sans vacances ni week-ends : 1122h dont 622h de cours théoriques,
- Les cours ont lieu à AMIENS (hors infrastructures et publics spécifiques),
- Les stages se déroulent dans les structures identifiées par l'ERFAN HDF lors du positionnement, et uniquement en Hauts-de-France,
- Le coût de la formation = 5971,20 €,
- Le financement est à étudier au cas par cas, diverses solutions pouvant être proposées selon le profil du candidat. Il est préférable d'envisager plusieurs sources de financement,
- Le BPJEPS-AAN est inscrit au Programme Régional de Formation du Conseil Régional HDF. Sous réserve d'éligibilité, un financement par le Conseil Régional HDF est possible,
- La spécificité de notre BPJEPS-AAN : actions en lien avec la Fédération Française de Natation.

**LIGUE REGIONALE DE NATATION – ERFAN HAUTS-DE-FRANCE**

138 bis rue Léon Blum – 62290 NOEUX LES MINES

severine.frein@ffnatationhdf.fr

<http://www.hautsdefrance.ffnatation.fr>

Siret : 828 680 462 000 29 / Déclaration Activité : 32 62 02902 62

